Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202311-20251211-2025121102-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n° 02

Séance du : 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le deux décembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick LARVOR, Jean-Pierre GUILLERM, Claude CARIO, Philippe LE GUILCHER, Marina URVOAZ, Véronique DILASSER, Aurélien FER, Huguette LARHANTEC, Corinne LOZAC'H et Alain LE COANT.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GUILLERM

2025-12 11 02

OBJET : Décision Modificative DM 03

Monsieur le Maire précise qu'à la suite de la Convention de participation au fonds de concours pour le parc roulant du SDIS 22 pour les exercices 2025 et 2026 il n'y a pas de prévision budgétaire au chapitre 204.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de procéder au jeu d'écritures comme décrit dans le tableau ci-dessous :

Libellé article	Crédits BP	Mouvement	Crédits après mvt
20415331 Subventions d'équipement aux EPL, biens mobiliers...	0,00 €	640,50 €	640,50 €
2313 CONSTRUCTION	357 400,00 €	-640,50 €	356 759,50 €
TOTAUX :	357 400,00 €	0,00 €	357 400,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

